

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 36 APPROFONDISSEMENT DISCIPLINAIRE			
Code	SOAS3B39AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	0 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Campus Mons</u> Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Olivier SANTERRE (olivier.santerre@helha.be) Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) Yves-Hiram HAESVOETS (yves-hiram.haesvoets@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Olivier SANTERRE (olivier.santerre@helha.be) Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) Yves-Hiram HAESVOETS (yves-hiram.haesvoets@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Marie-Claude LACROIX (marie-claude.lacroix@helha.be) Stéphane GODEFROID (stephane.godefroid@helha.be) Bernadette WYNANTS (bernadette.wynants@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	0		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a la particularité de rassembler différentes activités d'apprentissage qui offrent une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques afin d'aider l'étudiant à situer et construire son intervention dans un contexte multidimensionnel.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
- 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
- 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Utiliser les repères apportés pour construire et argumenter un positionnement professionnel.
- II. Analyser les problématiques sociales en articulant les enjeux globaux de société et les situations sur le plan individuel, collectif ou communautaire.
- III. Concevoir de manière créative des pistes de solution et/ou d'intervention.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B39ASMC	Sociologie de la famille	24 h / 2 C	
--------------	--------------------------	------------	--

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS3B39ASJD	Santé psychologique et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
--------------	---------------------------------------	------------	--------

SOAS3B39ASJN	Méthodologie du récit de vie	30 h / 2 C	(opt.)
--------------	------------------------------	------------	--------

SOAS3B39ASJO	Approfondissement en droit	30 h / 2 C	(opt.)
--------------	----------------------------	------------	--------

SOAS3B39ASJS	Questions spéciales de psychologie	15 h / 1 C	(opt.)
--------------	------------------------------------	------------	--------

SOAS3B39ASJT	Insertion professionnelle de l'assistant social	15 h / 1 C	(opt.)
--------------	---	------------	--------

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS3B39ASDD	Santé psychologique et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B39ASDN	Méthodologie du récit de vie	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B39ASDO	Approfondissement en droit	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B39ASDS	Questions spéciales de psychologie	15 h / 1 C	(opt.)
SOAS3B39ASDT	Insertion professionnelle de l'assistant social	15 h / 1 C	(opt.)
+ HELHa Louvain-la-Neuve			
SOAS3B39ASLE	Questions spéciales de droit	28 h / 2 C	
SOAS3B39ASLF	Questions spéciales d'éthique	28 h / 2 C	
SOAS3B39ASLG	Questions spéciales de philosophie politique	28 h / 2 C	
SOAS3B39ASLP	Questions spéciales de sociologie de la famille	28 h / 2 C	

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 0 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B39ASMC	Sociologie de la famille	20	
--------------	--------------------------	----	--

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS3B39ASJD	Santé psychologique et Travail Social	20	(opt.)
--------------	---------------------------------------	----	--------

SOAS3B39ASJN	Méthodologie du récit de vie	20	(opt.)
--------------	------------------------------	----	--------

SOAS3B39ASJO	Approfondissement en droit	20	(opt.)
--------------	----------------------------	----	--------

SOAS3B39ASJS	Questions spéciales de psychologie	10	(opt.)
--------------	------------------------------------	----	--------

SOAS3B39ASJT	Insertion professionnelle de l'assistant social	10	(opt.)
--------------	---	----	--------

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS3B39ASDD	Santé psychologique et Travail Social	20	(opt.)
--------------	---------------------------------------	----	--------

SOAS3B39ASDN	Méthodologie du récit de vie	20	(opt.)
--------------	------------------------------	----	--------

SOAS3B39ASDO	Approfondissement en droit	20	(opt.)
--------------	----------------------------	----	--------

SOAS3B39ASDS	Questions spéciales de psychologie	10	(opt.)
--------------	------------------------------------	----	--------

SOAS3B39ASDT	Insertion professionnelle de l'assistant social	10	(opt.)
--------------	---	----	--------

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS3B39ASLE	Questions spéciales de droit	20	
--------------	------------------------------	----	--

SOAS3B39ASLF	Questions spéciales d'éthique	20	
--------------	-------------------------------	----	--

SOAS3B39ASLG	Questions spéciales de philosophie politique	20	
--------------	--	----	--

SOAS3B39ASLP	Questions spéciales de sociologie de la famille	20	
--------------	---	----	--

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 3.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sociologie de la famille			
Code	7_SOAS3B39ASMC	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours vise à identifier et illustrer les modèles familiaux et de couples existants aujourd'hui. Il analyse et explique leur mode de fonctionnement, leurs potentialités ainsi que leurs difficultés spécifiques. Il donne ainsi des repères précis à l'étudiant afin de l'aider à se situer et à construire sa propre démarche d'intervention professionnelle face à une famille ou un couple.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Définir la famille en général et ses fonctions.
- II. Identifier les modèles familiaux existants actuellement dans la société.
- III. Utiliser ces modèles pour analyser les situations familiales rencontrées et construire ainsi une démarche d'intervention adaptée.
- IV. Définir l'entité couple et la typologie des couples.
- V. Identifier la communication au sein d'un couple. Préciser les théories sur le choix du partenaire.
- VI. Utiliser ces éléments pour planifier son intervention professionnelle face à un couple.
- VII. Considérer la question spéciale de la violence conjugale.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

LES FAMILLES

1. La famille en général: les différentes fonctions d'une famille et les quelques typologies des familles.

2. Les différents modèles existants de famille:

- les familles marginales;
- les familles monoparentales;
- les familles recomposées;
- les familles avec placement d'enfants;
- les familles homoparentales.

3. Un outil de travail avec les familles : le génogramme

LE COUPLE

1. Essai de définition du couple
2. Le choix du partenaire (différentes théories)
3. Les modes d'échanges au sein d'un couple.
4. Question spéciale: la violence conjugale

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral.
- Approche inductive et déductive.
- Intervention de personnes extérieures.
- Jeux de rôles.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Séances questions réponses sur l'examen oral.
- Chercher un article scientifique au choix en lien avec un des thèmes abordés au cours et le présenter lors de l'examen oral en y associant des éléments vus au cours.

Ouvrages de référence

- AUSLOOS G., La compétence des familles, Erès Relation, 1996.
- BAWIN-LEGROS B., Familles, mariage, divorce. Une sociologie des comportements familiaux contemporains, Ed.Pierre Mardaga, Liège Bruxelles, 1988.
- CASTELLAN Y., Psychologie de la famille, Ed. Privat, 1993.
- CASTELLAN Y., La famille, du groupe à la cellule, Paris, Dunod, 1980.
- CAGLAR Huguette, Les familles monoparentales. Matricentriques et patricentriques, hétéro et homosexuelles. Edition L'Harmattan. Collection Psychologique,2010
- DELENS-RAVIER Isabelle Le placement d'enfants et les familles Edition Jeunesse et Droit 2000
- DAMON Julien , Les familles recomposées , PUF Que sais-je N°3937 2002
- DECHAUX Jean-Hugues, Sociologie de la Famille, Editions La découverte, Collection Repères N° 497, 2010
- Etc....

Supports

- Livres à consulter
- Notes de cours
- Présentation PWP

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral sur l'ensemble de la matière et défense orale d'un article (actuel) en lien avec une partie du cours. Pour les étudiants redoublants du BLOC 3, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants doivent re(suivre) le cours et seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).